

Epreuve : /103 Matière : /1469 Session : 2021

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

1. Lexicologie

Les quatre mots proposés à l'étude se distinguent par une morphologie apparemment similaire. En effet, « immobile » (1.9), « incapable » (1.9), « innocent » (1.16) et « individu » (1.20) présentent une même initiale in- ou im-, laissant penser que leur formation morphologique est identique, ce qui n'est pas tout à fait le cas. Si « immobile » fonctionne comme « incapable », « individu » est en revanche à rapprocher d'« innocent ».

Ces mots invitent à s'interroger sur la dérivation, l'un des trois moyens (avec l'emprunt et la composition) de construire le lexique français. On distingue donc les deux premiers mots, relevant d'une dérivation préfixale, des deux derniers, indécomposables morphologiquement en mot-mots.

I. « immobile » et « incapable » : dérivation adjectivale endocentrique

Ces deux adjectifs coordonnés par la conjonction « mais » ont un fonctionnement syntaxique et morphologique presque en tous points identiques : adjectifs épithètes singuliers, ils sont attributs du sujet « j' » (élide devant voyelle) dans la phrase « j'ai passé trois ou quatre minutes non seulement immobile, mais incapable de penser », où la locution verbale « passer x minutes » équivaut au verbe d'état « rester ». Syntaxiquement, la seule différence notable constitue la capacité de rectification de complément d'« incapable » : cet adjectif opératoire est en effet ici à la tête d'un groupe prépositionnel, « de rester ». « Immobile » n'est pas apte à ce fonctionnement syntaxique (*« immobile de penser »).

Morphologiquement, nous sommes en présence d'une dérivation au moyen du préfixe in-, dont l'allomorphe est im- selon que la consonne subséquente soit -m-,

-p- ou -b- (imperméable, imbuvable). Ce morphème le (sans autonomie lexicale) s'adjoint à l'avant d'une base adjectivale, en l'occurrence mobile et capable, pour former un antonyme de la base : « immobile » signifie « qui est privé de mobilité » ; « incapable », « qui est privé de l'une de ses capacités ».

II. « innocent » et « individu » : substantifs indécomposables

« Innocent » est un substantif masculin singulier actualisé par le déterminant indéfini « quelqu'un » (élevé devant voyelle) ; ce GN compose lui-même un GN, « de quelqu'un innocent malheureux », complément du nom « corps ».

« Individu » est, lui aussi, un substantif masculin singulier, actualisé par le déterminant possessif « mon » et constituant le GN « mon pauvre individu », sujet du verbe « reposait ».

En synchronie, ils sont indécomposables : « innocent » n'est pas l'antonyme d'une base *nocent, ni « individu » celui d'une base *dividu, inexistantes en FM. En diachronie, on peut éventuellement proposer une dérivation de « innocent » sur la base adjectivale « nocent », « qui fait la fête », mais le sens actuel est bien éloigné puisqu'« innocent » ne désigne pas « celui qui ne fait pas la fête » mais l'antonyme de « culpable ».

Sémantiquement, « individu » désigne « l'être humain » dans son caractère singulier, unique, indivisible ; une acception ayant ce dernier sens peut se déceler dans « individu » mais il ne s'agit pas d'une base autonome et -u ou -du n'existent pas en tant que suffixes. ⊗

Pour « innocent », on peut toutefois conclure que le substantif est issu d'une dérivation impropre (ou conventionnelle) de l'adjectif « innocent » : « l'homme innocent » est devenu « l'innocent », ce qui n'est pas le cas pour « individu » qui est un pur substantif. Enfin, ultime distinction entre les deux mots, « innocent » est variable en genre : « quelqu'un innocente malheureuse », là où « individu » n'admet pas de féminin.

⊗ Dans ce contexte, « individu » désigne la propre personne du locuteur.

2. Grammaire

2.2. Déterminant et absence de déterminant

Le déterminant est appelé actualisateur du nom : il permet à celui-ci de passer d'une référence en langue (soit l'entrée dans le dictionnaire) à une référence en discours et lui attribue un référent dans le monde réel. Il forme avec le nom le GN minimal et se place toujours à la gauche de celui-ci. Il permet de restreindre l'extensité du nom, (c'est-à-dire le nombre de référents possibles), renseigner sur son genre et son nombre et s'accorde avec lui. Notre étude classera les occurrences selon que le déterminant soit défini, indéfini ou absent.

I. Le déterminant défini

A. L'article défini

Le nom précédé d'un article défini est directement accessible par l'interlocuteur. L'article défini présuppose l'existence et l'unicité de l'élément et le désigne comme connu de l'interlocuteur. Il est dit « de seconde tension » car il va du particulier vers le général.

Tous les emplois sont ici spécifiques et presque tous ont une forme endophrasique :

- « le bras droit » (l. 4) : l'article le est posé au positif en FM pour les parties inséparables du corps ;
- « la réminiscence » (l. 4) : on peut voir ici un emploi exophrasique désignant la faculté de réminiscence ;
- « l'effroi » (l. 6), construit de la comparaison ;
- « la tête (jusqu') aux pieds » (l. 6) : « aux » est une forme contractée de la préposition à et de l'article défini pluriel les.

B. Le déterminant possessif

Il rattache le nom à l'une des six personnes verbales. Dans notre extrait, seule la 1^{re} est représentée, selon une opposition masculin « mon » / féminin « ma » singulier :

- « mon côté gauche » (l. 3) ;
- « mon mouchoir » (l. 4) ;
- « ma main » (l. 5).

C. Le groupe déterminant défini

Cette catégorie de la GUF se distingue par sa composition : à un déterminant est adjoint un autre élément, non déplaçable (mais supprimable). En l'occurrence, il s'agit d'un pré-déterminant qui exprime la totalité suivi d'un déterminant possessif de Pe :

- « tous mes chevaux » (1.7) : on peut supprimer « tous » (« mes chevaux se hérissement »).

II. Le déterminant indéfini

I) prérègle seulement l'existence et introduit généralement un nouvel élément dans le discours.

A. Le déterminant nul

II) dénombre la quantité mais reste indéfini quant à la référence :

- « trois heures » (1.2).

B. Le déterminant négatif

II) exprime la quantité nulle :

- « aucun mal » (1.3) : il est pris dans une structure négative non théorique.

C. Le déterminant exclamatif

En tête du phrase, il désigne la modalité de celle-ci :

- « quelle surprise » (1.5).

D. Le « déterminant indéfini composé » (GUF)

I) s'agit d'une entité indécomposable exprimant, en l'occurrence, l'altérité :

- « une autre fois [...] » (1.6) : la syntaxe semble faire l'économie de la répétition du substantif « man » par dynamisme le récit ; or cette structure jette le trouble car le groupe semble fonctionner comme pronom, et témoigne l'adjectif « fois » que le

Epreuve : 10.3 Matière : 14.69 Session : 2021

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

suit.

III. Absence de déterminant

Cette absence recouvre en fait deux constructions syntaxiques différentes : le nom peut être pleinement actualisé sans déterminant, ou alors son emploi peut être non référentiel.

A. La détermination 0

Le substantif ne nécessite pas de déterminant quand il s'agit d'un nom propre :

- 2. "Dieu !" : cette occurrence peut être comprise ainsi, la majuscule est le signe traditionnel du nom propre. On distinguera le "Dieu" unique dont le référent ne laisse guère le choix des "dieux" (en minuscule) dont il faut déterminer la référence (le dieu de l'amour). Le substantif ne reçoit pas de déterminant, peu importe sa situation syntaxique (apostrophe exclamative ici).

B. L'absence de déterminant

Celle-ci dépend de la situation syntaxique. Nos occurrences sont similaires : il s'agit d'emplois non référentiels (ou intentionnels) :

- 2. "à tâtons" : le GP permet de se passer de déterminant. D'autre part, celui-ci est lexicalisé, "à tâtons" n'est plus libre syntaxiquement en FM (ex : "à grands tâtons", "à des tâtons") ;
- 4. "comme glace" : la structure de comparaison convoque ici uniquement les traits sémantiques de la glace, soit la froideur et sa rigidité ; le substantif n'est pas actualisé comme un référent précis.

Concours section : AGREGATION EXTERNE LETTRES MODERNES

Epreuve matière : ETUDE GRAM TEXTE POSTE 1500

N° Anonymat : A000027409

Nombre de pages : 12

16 / 20

6 / 10

2. b. Remarques résumées

1. Macrostructure

Cette proposition est coordonnée à deux autres, qui forment toutes ensemble une phrase, par la conjonction « car » qui introduit une explication justifiant le changement d'attitude dans la phrase, de la peur à la rationalité.

2. Microstructure

2.1. Principales et subordonnées

Cette proposition est elle-même complexe : la principale « j'étais sûr » régit une subordonnée complétive conjonctive « que [...] il n'y avait rien », rejetée en tête de phrase, elle-même régit d'une circonstancielle temporelle antéposée « lorsque je me suis couché sur le plancher ». Cet enchaînement témoigne de l'aspect résumatif de la subordination. Les deux subordonnées ne sont pas au même plan syntaxique, l'une est la principale de l'autre comme le prouve la pronominalisation : « j'en étais sûr ».

La proposition subordonnée complétive est COD de la locution verbale « être sûr » ; que est ici un morphème cliticisé qui marque la frontière de la subordonnée et nominalise la proposition : « j'étais sûr de cela ». Il n'a pas de fonction dans la phrase.

2.2. Structure présentative négation partielle actancielle

La proposition « il n'y avait rien » combine le présentatif (le pronom de P3 il est support du verbe avoir mais ne désigne pas de référent) et la négation bitermine actancielle « ne ... rien », qui exprime l'absence d'actant. Cette terminus permet de mettre en valeur le fondement adverbial « rien », elle est équivalente d'une structure telle que « rien ne se trouvait (au sol) ».

2.3. Verbe pronominal

« se coucher » est un verbe essentiellement pronominal où le pronom objet conjoint (à la P4 « me » dans notre texte) ne représente pas un véritable actant mais appartient à la forme verbale.

3. Stylistique

Alors qu'il vient d'être mis sous les Plombs à Venise pour d'obscures raisons, Casanova expérimente un épisode de dissociation par le moins singulier : sa main engendrit devant un objet étranger à lui et concentre toute sa fureur. Le récit bien pensé vient être le préface d'un roman, et tout l'extrait consacré à raconter au lecteur cette anecdote de la façon la plus proche de l'expérience d'alors. Cette expérience fantastique devient ainsi le lieu, pour le Casanova de Dux, de faire montre de sa virtuosité d'auteur dans le récit de l'anecdote et sa chute.

Comment Casanova parvient-il à rendre toute sa dimension fantastique à une anecdote non anecdotique mais qui participe, tout de même, de son ethos de narrateur ?

I. Les procédés de dramatisation

I.1 s'agit de rendre la scène dynamique et de donner à voir l'expérience vécue.

A. Temps verbaux

Le passage d'un temps du passé au présent est en ce sens remarquable et caractéristique de l'esthétique casanovienne : il s'agit, dans Histoire de ma vie, de raconter des faits passés avec une certaine immédiateté. Le présent de narration qui se substitue au passé composé donne ainsi à la scène tout son dynamisme, la met en présence du lecteur : « j'ai allongé » (I.3) devient « j'allonge » (I.15), mais surtout ~~Casanova~~ « trouve » une autre main (I.5), et « j'aim[ai] » (I.13). Les verbes se succèdent à la fin dans une gradation vers la narration marquée par la conjonction « et » : « je porte », « je m'en sers », « et je veux [...] » (I.19-20). Les participes présents exprimant la simultanéité ne font que renforcer cette impression de narration directe : « voulant » (I.21), « jetant » (I.13).

B. Reptus syntactiques : la transcription de l'effacement

Les lignes 12-13 sont en ce sens représentatives : les groupes subordonnés et se placent comme au gré de la pensée efflée du je narré : « que

Epreuve : 10.3 Matière : 14.69 Session : 021

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

trans d'honneur, et jetait un cri perçant sous ; l'absence de ponctuation cohérente entre le verbe final et la proposition participiale ; après le « que » ne produit de façon spectaculaire l'effort auquel est en proie Casanova en cet instant.

C. Adjectifs stylistiques et non-clasifiant : le vocabulaire de l'exalté

Le texte s'ouvre par un « effort général » : l'adjectif non-clasifiant anteposé exprime non seulement la subjectivité très forte, mais aussi le plus haut degré. Il en va de même pour la plupart des adjectifs du texte : « une telle frappe » (1-8), « un cri perçant », « trans d'honneur ». Les substantifs expriment eux aussi l'intensité de la pure exaltation, de même que les verbes et conditionnent aussi cette exaltation : « j'étais », « effrayé », ...

II. L'art du narrateur : focalisation interne et jeux de distance

Le je narratif se place dans la perspective du je narré et opère de nombreuses distinctions pour donner plus de relief à la chute.

A. Altérité et identité

Le je narratif retient une expérience d'étrangeté de soi à soi ; si on trouve de nombreuses formes de « je », elles sont souvent objets du procès : la main de Casanova devient ainsi « une autre » main (alors qu'il dit « mon bras »). Il « [se] fait la grâce » dans une construction pronominale réflexive où « je » et « moi » sont deux actants distincts, mais dirigeant le même.

B. Hypothèse et incise anaphorique : l'art de la chute.

La fin du texte se compose d'une seule longue phrase de 6 lignes,

Concours section : AGREGATION EXTERNE LETTRES MODERNES

Epreuve matière : ETUDE GRAM TEXTE POSTE 1500

N° Anonymat : A000027409

Nombre de pages : 12

16 / 20

Qui démonte in extensis la coexistence et l'hypothèse développée dans la phrase précédente : le passage de l'indéfini au défini & en conséquence, & le corps de quelque chose.

10 / 10

